Image not found or type unknown

Litige de voierie avec ma commune

Par **tornade07**, le **13/11/2008** à **16:15**

Le muret de mes parents risque d'être détruit pour élargir une route qui n'en a pas besoin. Mes parents ont conclu un accord avec la mairie pourtant dès qu'il sont partis en vacance les travaux ont débuté alors qu'il ne devait pas commencer de suite. A quel tribunal doivent-ils s'adresser? Administratif, d'instance ou de grande instance Merci par avance pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **13/11/2008** à **18:10**

C'est du droit administratif.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés